

CONDITIONS PARTICULIÈRES. YUGO CONNECT ET YUGO ALL-IN

1. Introduction

- 1.1. Les conditions générales, les conditions particulières d'application et les conditions d'utilisation de Telenet, dans la mesure où les présentes conditions particulières de YUGO CONNECT et YUGO ALL-IN n'y dérogent pas, sont d'application sur YUGO.
- 1.2. Les services Telenet suivants sont inclus dans YUGO CONNECT, comme décrit ci-dessous et sur la page produit (www.telenet.be/yugo), et ne peuvent pas être résiliés séparément :
 - Téléphonie mobile
 - Internet mobile
 - Internet fixe
- 1.3. Les services Telenet suivants sont inclus dans YUGO ALL-IN, comme décrit ci-dessous et sur la page produit (www.telenet.be/yugo), et ne peuvent pas être résiliés séparément :
 - Téléphonie mobile
 - Internet mobile
 - Internet fixe et
 - YUGO TV
 - une sélection de chaînes de TV (la liste des chaînes incluses peut être consultée sur www.telenet.be/yugo)
 - Streamz (y compris Replay TV)
- 1.4. Sauf indication contraire expresse, les abonnés YUGO CONNECT et ALL-IN ne peuvent pas :
 - bénéficier de promotions sur Streamz ;
 - utiliser de gift cards et/ou de pass de jour pour Streamz, Streamz+ et/ou Play Sports ;
 - prendre un abonnement à Streamz+, Play More.
- 1.5. YUGO CONNECT et ALL-IN sont réservés à un usage privé. Vous recevez un relevé de compte électronique (pas une facture) sur lequel tous les services inclus dans YUGO CONNECT et ALL-IN sont portés en compte.

2. Téléphonie mobile

- 2.1. Une carte SIM est incluse dans les abonnements YUGO CONNECT 15 GB et YUGO ALL-IN 15 GB. Deux cartes SIM sont incluses dans les abonnements YUGO CONNECT 30GB et YUGO ALL-IN 30GB. Tous les utilisateurs des cartes SIM doivent être domiciliés à la même adresse.
- 2.2. Les minutes d'appel (300 minutes d'appel par carte SIM par mois) et les SMS (illimités) inclus sont uniquement valables dans la zone UE, ne sont pas transférables au mois suivant, ni échangeables entre les deux cartes SIM qui font partie d'un abonnement YUGO CONNECT ou ALL-IN.
- 2.3. Les SMS ou appels depuis la Belgique vers un numéro étranger, depuis ou vers des numéros spéciaux et des services de tiers, ne sont pas inclus.
- 2.4. SMS illimités en cas d'utilisation normale telle que définie dans les conditions d'utilisation normale dans le cadre d'une offre illimitée de téléphonie fixe et/ou mobile (www.telenet.be/conditionsgenerales).

3. Internet mobile

- 3.1. Un abonnement YUGO CONNECT 15 GB comprend 15 GB et un abonnement YUGO CONNECT 30 GB comprend 30 GB de données mobiles par mois. Avec les abonnements YUGO ALL-IN 15GB et 30 GB, le volume d'internet mobile inclus de 15 et 30 GB/mois peut être partagé entre les deux cartes SIM. Pour pouvoir utiliser les données mobiles, chaque utilisateur d'une carte SIM doit créer un login personnel.
- 3.2. Le volume internet mobile est uniquement valable en Belgique et dans la zone UE et n'est pas transférable au mois suivant.
- 3.3. Lorsque le volume internet mobile compris est atteint, la consommation d'internet mobile supplémentaire est portée séparément en compte jusqu'à la fin de la période de relevé de compte. Pour les tarifs internationaux et les tarifs pour la consommation en dehors du volume internet mobile compris, voir www.telenet.be/nl/tarieven/yugo.

4. Internet fixe

Surf illimité : en cas d'utilisation intensive pendant les heures de pointe, la vitesse internet peut être temporairement limitée. La gestion de réseau de Telenet est d'application. Pour plus d'informations, voir <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/quest-ce-que-la-gestion-du-reseau-telenet>.

5. YUGO TV

- 5.1. Les « Conditions d'utilisation de YUGO TV » (www.telenet.be/gebruiksvoorwaardenyugotv) s'appliquent à l'app et au site web YUGO TV.
- 5.2. Le nombre d'écrans sur lesquels YUGO TV peut être regardé simultanément est limité à un maximum de 2 appareils enregistrés pour les clients YUGO ALL-IN 15GB et à un maximum de 3 appareils enregistrés pour les clients YUGO ALL-IN 30GB. Il ne peut jamais y avoir plus de 5 appareils enregistrés en même temps dans le même abonnement YUGO. Un appareil enregistré ne peut être supprimé à nouveau qu'après 90 jours.
- 5.3. Replay TV : il se peut qu'une chaîne n'ait pas de droit de replay pour certaines émissions. Ces émissions ne peuvent pas être regardées avec Replay TV.
- 5.4. Les abonnés YUGO ALL-IN peuvent conserver jusqu'à 200 heures d'enregistrements pendant 60 jours.
- 5.5. D'autres restrictions peuvent être mises en œuvre en raison de décisions des autorités compétentes et/ou des détenteurs de droits.

Pour plus d'informations à propos de YUGO CONNECT et ALL-IN, rendez-vous sur www.telenet.be/yugo.

Version : 23 Octobre 2022